



SoinsVie

Que ferez-vous quand vos parents viendront frapper à votre porte?

Sans une couverture pour les soins de longue durée, vous n'aurez peut-être pas beaucoup de choix.

Il est difficile d'imaginer qu'un jour les rôles pourraient être inversés et que vos parents pourraient vous demander de l'aide. Il faut quand même y penser, car il y a de fortes chances pour que vos parents aient besoin de soins de longue durée un jour. Mais vous pouvez les aider à se préparer à cette éventualité dès aujourd'hui.

En quoi consistent les soins de longue durée?

Par soins de longue durée, on entend l'aide dont vos parents auront besoin s'ils ne sont plus capables de s'occuper d'eux-mêmes et qu'ils deviennent « fonctionnellement dépendants ». En matière de soins de longue durée, on considère que vous êtes fonctionnellement dépendant si vous avez besoin, par exemple, d'une aide substantielle pour accomplir deux des six activités de la vie quotidienne, ou d'une surveillance considérable en raison d'une déficience cognitive, comme la maladie d'Alzheimer. Les six activités de la vie quotidienne sont : se laver, se nourrir, s'habiller, aller aux toilettes, se déplacer et être continent.

Quelles mesures pouvons-nous prendre en prévision des soins de longue durée?

Comme vous pouvez l'imaginer, si vos parents ont un jour besoin de soins de longue durée, leur qualité de vie à la retraite pourrait fortement s'en ressentir. Vous devez en discuter avec eux maintenant, parce qu'un peu de planification aujourd'hui pourrait leur permettre de continuer à vivre leur vie sans compromis plus tard!

Avant tout, il est important qu'ils rédigent chacun une procuration en faveur de leur conjoint, ou en faveur d'une personne de confiance, comme vous. Ils auront ainsi l'assurance qu'une personne qui a à cœur leur bien-être prendra les décisions nécessaires à l'égard des soins qui leur seront prodigués, s'ils ne sont plus en mesure de le faire. Vous devez aussi faire en sorte qu'ils aient suffisamment d'argent pour payer les services dont ils auront besoin s'ils ne peuvent plus prendre soin d'eux-mêmes.

Les soins de longue durée peuvent coûter cher, qu'ils soient dispensés au domicile de vos parents ou en établissement.

Services à domicile typiques	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Livraison de repas (par repas)	5,43 \$	5,18 \$	4,47 \$
Préparation de repas à domicile (par heure)	24,18 \$	20,77 \$	15,52 \$
Blanchisserie/travaux ménagers (par heure)	23,52 \$	19,93 \$	15,31 \$
Soins personnels (aide pour se laver/s'habiller) (par heure)	25,06 \$	21,13 \$	16,39 \$
Compagnie/supervision (par heure)	24,05 \$	20,47 \$	16,09 \$
Soins infirmiers (par heure)	33,00 \$ - 65,00 \$	29,45 \$ - 69,00 \$	26,00 \$ - 85,00 \$
Ergothérapie (par heure)	94,62 \$	98,31 \$	80,00 \$
Type de chambre – Coût typique des soins en établissement (par mois)			
Chambre à deux lits	s.o.	2 040 \$ - 4 950 \$	700 \$ - 2 750 \$
Chambre à un lit	2 300 \$ - 7 600 \$	2 130 \$ - 6 550 \$	800 \$ - 3 800 \$
Appartement à une chambre à coucher	4 295 \$ - 8 460 \$	3 775 \$ - 6 000 \$	1 193 \$ - 3 409 \$



Voulez-vous que vos parents dépendent de l'aide du gouvernement pour payer ces frais?

Voulez-vous que le coût de ces soins vous incombe, à vous et à votre famille?

Ou préférez-vous une autre solution : l'assurance soins de longue durée?

En quoi consiste SoinsVie?

SoinsVie, l'assurance soins de longue durée de Manuvie, est un produit simple et abordable, destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les soins de longue durée. Vous choisissez le montant d'assurance ainsi que le pourcentage que vos parents recevront chaque mois. Le capital d'assurance restant chaque mois représente une « enveloppe » appelée solde de la prestation. Vous pouvez aussi ajouter une option au contrat afin que le solde de la prestation augmente chaque année au rythme de l'inflation.

Nous prélèverons la prestation mensuelle pour soins sur le solde de la prestation une fois que la demande de règlement aura été approuvée et que la période d'attente (de 90 ou de 180 jours, selon le choix que vous aurez fait à la souscription) sera écoulée. Vos parents pourront alors employer la prestation mensuelle comme bon leur semble, peu importe que les soins soient dispensés à domicile ou en établissement.

Nous paierons la prestation mensuelle pour soins tant que vos parents y auront droit ou jusqu'à épuisement du solde de la prestation. Par ailleurs, si vos parents doivent quitter leur domicile pour recevoir des soins en établissement, nous doublerons la prestation mensuelle pour soins. C'est leur prestation mensuelle... ils peuvent donc s'en servir comme bon leur semble. C'est aussi simple que cela.

SoinsVie présente aussi un avantage unique : il permet à un enfant de souscrire et de payer une couverture d'assurance en faveur de ses parents.

Par ailleurs, nous savons bien qu'une aide financière n'est pas suffisante lorsque l'on a besoin de soins de longue durée. On devrait pouvoir avoir recours à des conseils et à de l'aide pour obtenir des services. C'est pourquoi SoinsVie vous permet, à vous et à vos parents, de bénéficier de services de soutien qui visent à vous aider à vous orienter dans votre réseau local de soins de longue durée.

La couverture SoinsVie de Manuvie vous procure, à vous et à vos parents, tranquillité d'esprit et sécurité, car vous savez que ces derniers disposeront de ressources financières supplémentaires pour payer les soins de longue durée dont ils pourraient avoir besoin un jour.

Passez du temps avec vos parents par choix... non par obligation.

Parlez à vos parents de la protection pour les soins de longue durée que pourrait leur procurer le contrat SoinsVie de Manuvie.

SoinsVie est un produit et une marque de commerce déposée de la Financière Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Le présent document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de Manuvie. Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.
MK2103F 05/2011

 **Financière Manuvie**

solide fiable sûre avant-gardiste

Pour votre avenir^{MC}